

Droit international privé approfondi

Contrôle continu

Infos pratiques

- > ECTS : 4.5
- > Nombre d'heures : 24.0
- > Langue(s) d'enseignement : Français
- > Niveau d'étude : BAC +5
- > Période de l'année : Enseignement dixième semestre
- > Méthodes d'enseignement : En présence
- > Forme d'enseignement : Cours magistral
- > Ouvert aux étudiants en échange : Oui
- > Campus : Campus de Nanterre
- > Composante : Droit et science politique
- > Code ELP : 4J0FDIPC
- > En savoir plus : Site web de la formation <https://formations.parisnanterre.fr/fr/catalogue-des-formations/master-lmd-05/droit-prive-JWQEGR02/droit-du-patrimoine-JX38TPMQ.html>

Présentation

Cet enseignement, qui s'inscrit dans le prolongement du cours de Droit international privé général, a pour but d'approfondir les règles de conflits de lois et de conflits de juridiction ainsi que les mécanismes fondamentaux du droit international privé, en mettant particulièrement l'accent sur les opérations de gestion de patrimoine (constitution de pouvoirs, démembrement, placements financiers, investissements immobiliers, succession, fiducie, etc.).

Objectifs

Savoir identifier le juge internationalement compétent et la loi applicable aux opérations élémentaires de gestion du patrimoine

Évaluation

Pré-requis nécessaires

aucun pré-requis nécessaire mais avoir suivi un enseignement d'initiation au droit international privé est préférable

Contact(s)

> Marc Pichard

Responsable Formation initiale
mp@parisnanterre.fr

> Olivier Deshayes

Responsable Formation initiale
odeshayes@parisnanterre.fr